



Club U.S.M.C

- Première inscription Renouvellement
 Déjà inscrit dans une autre section

Section Cyclisme

Adhésion Réadhésion

Sous-section : VTT ROUTE ECOLE

Type d'activité : COMPETITION RANDONNEE

Affiliation¹ : UFOLEP² F.S.G.T.³

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Sexe : F M

Lieu de naissance : _____

Nom du représentant légal signataire (si adhérent mineur) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

☑ Domicile : _____ Portable : _____ Autre : _____

@mail : _____ @ _____

N° permis de conduire : _____ délivré le : __/__/____

par : _____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

Nom / Prénom : _____ Tél. : _____

Nom / Prénom : _____ Tél. : _____

Publication d'image personnelle

J'autorise le Club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication sur tous les supports de communication et les réseaux sociaux du Club et de ses sections OUI NON

¹Cocher les 2 cases pour la double affiliation

²Licence UFOLEP obligatoire pour les 16 ans et moins

³Licence FSGT possible pour les cadets (15/16 ans) souhaitant une double affiliation (en sus de la licence UFOLEP obligatoire)



Pour les nouveaux adhérents

Je déclare : Nom Prénom du nouvel adhérent

Ne jamais avoir possédé de licence F.F.C., F.S.G.T. ou UFOLEP

Avoir possédé une licence F.F.C.

Année : ____ Comité : _____

Club : _____ Catégorie : _____

Avoir possédé une licence F.S.G.T.

Année : ____ Comité : _____

Club : _____ Catégorie : _____

Avoir possédé une licence UFOLEP

Année : ____ Comité : _____

Club : _____ Catégorie : _____

Assurances complémentaires proposées par UFOLEP

Je reconnais avoir été informé(e) des garanties de base proposées avec la licence UFOLEP (dont la notice d'information m'a été remise) et des possibilités de souscription de garanties forfaitaires complémentaires.

Je souhaite bénéficier des garanties de base

J'atteste souscrire en outre en extension, l'option : 1 2 3

Assurances complémentaires proposées par USMC (garantie corporelle renforcée I.A. Sport+)

J'atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+ (dont la notice d'information m'a été remise)

Je souhaite souscrire cette garantie (si oui remplir le bulletin spécifique du document annexe)

Je ne souhaite pas souscrire cette garantie

Montant à régler pour la saison 2020/2021 _____ € dont _____ € pour la cotisation Club.

A noter :

- La cotisation Club (U.S.M.C) pour la saison 2020 / 2021 est de 5 € et est incluse dans les tarifs présentés en page 7 ;
- La Cotisation FSGT est prévue pour l'année 2021, du 1er janvier au 31 janvier. Pour une 1ère inscription en FSGT prévoir 17€ de plus pour couvrir 2020.



A retenir

1. L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts du Club et des Règlements Intérieurs en vigueur, consultables au Siège ou auprès des responsables de chaque section (pour la section Cyclisme, le règlement est disponible également sur le site www.labicyclaise.com).
2. L'adhésion n'est effective qu'après (i) avoir complété et signé l'attestation prévue en page 5 du présent bulletin d'adhésion ou avoir présenté un certificat médical obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et (ii) s'être acquitté du règlement de la cotisation annuelle.
3. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline.
4. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
5. Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
6. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

Informatique et Libertés

L'Association USMC est habilitée à vous demander les informations nécessaires pour permettre votre adhésion (article 6.1.b du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données).

Ces informations seront utilisées pour la gestion administrative des membres, organiser et vous faire part d'évènements liés à son activité ou promouvoir ses missions.

Elles seront uniquement communiquées aux partenaires ou organismes qui ont besoin d'y avoir accès pour la réalisation de ces opérations.

Elles seront conservées jusqu'à 1 an après la fin de votre adhésion. Pour les photographies ou vidéos de votre personne que vous avez autorisées, cette durée est de 3 ans après l'évènement associatif durant lequel elles ont été réalisées.

Vous disposez des droits de demander l'accès à vos données, leur rectification en cas d'erreur, d'en limiter l'utilisation, d'en obtenir leur effacement ou leur portabilité, sous réserve de respecter les conditions prévues pour ces droits (articles 15 à 20 du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données). Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'Association en adressant un courriel à contact@umsc-78.org ou une demande écrite au siège social de l'Association. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

- Je souhaite être destinataire des communications et des offres proposées par les partenaires du Club.
- Je m'engage sur l'honneur à respecter statuts, le règlement intérieur du Club, celui de la section ainsi que les règles établies par la Fédération.**

Conformément au vote du Comité Directeur USMC du 26 mars 2015 en application de l'Article 6 des statuts, l'adhésion sera valide jusqu'au 30 septembre 2021.

Fait à :

le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » (pour les mineurs, signature également du représentant légal)



Cadre réservé au bureau

Cotisation réglée le : jj/mm/aaaa

Paiement : Comptant 2 fois

Mode de paiement	Montant	Date d'encaissement
Espèces		
Chèques Vacances		
Coupons Sport		
Chèque 1		
Chèque 2		
CAF		
Virement		



Autorisation parentale (si adhérent mineur)

Je soussigné(e) représentant légal

- Autorise l'adhérent dont je suis le représentant légal à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité : OUI NON

Dans tous les cas, nous ne pourrons pas assurer la surveillance des enfants après 16h15.

- Autorise l'adhérent dont je suis le représentant légal à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par l'activité sportive ou extra-sportive du Club au cours de la saison : OUI NON
- J'ai bien pris note que les déplacements sont assurés par des parents bénévoles et que ni leur responsabilité, ni celle du Club n'est engagée pendant le temps du transport.
- En cas d'accident, autorise l'animateur à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'hospitalisation de l'adhérent dont je suis le représentant légal : OUI NON
- Autorise le Club à prendre des photos et à filmer l'adhérent dont je suis le représentant légal à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels il/elle participe et autorise leur publication sur tous les supports de communication et les réseaux sociaux du Club et de ses sections : OUI NON
- Précisions complémentaires (facultatif) : _____

A retenir

1. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans la présente autorisation parentale complétée et signée.
2. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
3. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par courriel ou SMS, sauf cas de force majeure.
4. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou représentant légal.

Point de rendez-vous Ecole de vélo : stade CARILLON à 13h45 (fin de séance à 16h00)

Je m'engage sur l'honneur à respecter ou à faire respecter par le mineur, membre actif, dont j'ai la responsabilité, les statuts, le règlement intérieur du Club, celui de la section ainsi que les règles établies par la Fédération.

Fait à : _____ le : _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



**Attestation de réponse négative à toutes les questions
du questionnaire de santé « QS-SPORT » (CERFA N°15699*01)**

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal)

Je soussigné(e) : Nom et prénom

Numéro de Licence : Numéro de licence

Club : _____

Section : _____

Demeurant : _____

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme, en compétition, il y a moins de trois ans,
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat,
- Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS -SPORT » dont le contenu est précisé à l'Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

le :

Signature :



A noter, la cotisation Club (U.S.M.C) de 5 € est incluse dans les tarifs présentés ci-après.

COTISATION UFOLEP (assurance de base comprise) :

Tranche d'âge	Adhésion	Réadhésion 2020/2021
ENFANTS 6 à 10 ans (2015/2011)	84€	54€
JEUNES ⁴ 11 à 16 ans (2010/2005)	94€	64€
ADULTES (randonnée)	114€	84€
ADULTES (compétition)	149€	119€
ADULTES (<u>Cyclospor</u>)	139€	109€

COTISATION FSGT⁵ (assurance de base comprise) :

Tranche d'âge	Adhésion	Réadhésion 2020/2021
JEUNES (2004/2003)	79€	49€
ADULTES (randonnée)	99€	69€
ADULTES (compétition)	99€	69€

COTISATION DOUBLE AFFILIATION UFOLEP + FSGT⁵ (assurance de base comprise) :

Tranche d'âge	Adhésion	Réadhésion 2020/2021
JEUNES (compétition) - (2008/2005)	112€	82€
ADULTES (randonnée)	148€	118€
ADULTES (compétition)	183€	153€
ADULTES (<u>Cyclospor</u>)	173€	143€

Possibilité de paiement échelonné en 2 fois avec un minimum de 40 € à la prise de licence

Si plusieurs inscriptions par famille (même foyer fiscal) :

- 2 ⇒ Réduction de 10 €
- 3 ⇒ Réduction de 25 €
- 4 et plus ⇒ Réduction de 45 €

⁴L'école de vélo intègre les enfants jusqu'à la catégorie minime seconde année (14 ans)

⁵Cotisation FSGT pour l'année 2021, du 1^{er} janvier au 31 janvier; prévoir 17 € de plus pour les nouveaux adhérents qui souhaitent une inscription dès 2020 (4^e trimestre)



Dossier d'inscription :

- 1 Attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-Sport » de renouvellement de licence d'une fédération sportive dûment rempli (ce questionnaire permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive) **OU** certificat médical de moins de 3 mois (sur lequel doit apparaître seulement les contre-indications à la pratique d'un sport)
- 2 Bulletin d'adhésion dûment rempli (signature obligatoire pour les assurances complémentaires)
- 3 Règlement du montant de la cotisation selon les options proposées en page 3 du présent bulletin d'adhésion (chèque à libeller à l'ordre de l'U.S.M.C. CYCLISME)
- 4 Photographie d'identité format 27x32 mm (ou 2 pour une double affiliation)

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

Pierrick CHENEAU (Responsable de l'école de vélo)

06.83.62.79.87

Jean-Yves CALVO (Dirigeant de la section)

21 rue Jean Monnet, 78340 Les Clayes-sous-Bois

06.87.53.17.29

Réunion ouverte à tous le 1er lundi de chaque mois,
20h30 à la salle Cafétéria du Stade Carillon 78340 Les Clayes-sous-Bois
(toutefois, une confirmation sera adressée quelques jours avant)

Site internet : www.labicyclaise.com

Courriel : secretaire-adj.cyclisme@cyclisme.usmc-78.org